

Que renferme le régime d'assurance

CyberEdge[®]

Les façons dont le régime CyberEdge aide votre entreprise

La cyber-sécurité et les risques relatifs à la protection de la vie privée continuent d'évoluer, tandis que les entreprises qui possèdent des données confidentielles et essentielles à l'entreprise misent de plus en plus sur la technologie numérique. Le régime CyberEdge aide les organisations à élaborer des programmes efficaces de gestion intégrale des risques liés à la sécurité, le tout étayé par la protection qu'offre le régime de cyber-assurance d'AIG.

En cas de cyber-attaque, vous pouvez compter sur notre réseau élite de spécialistes qui regroupe des conseillers en sécurité de l'information, des cabinets d'avocats, des experts légistes et des cabinets de relations publiques offrant un soutien immédiat 24 heures sur 24 – en tout temps et n'importe où.

Ce ne sont là que quelques-unes des façons dont nous pouvons vous aider à protéger votre entreprise, vos employés, vos clients et vos biens.



Ajoutez notre savoir-faire au vôtre pour mieux défendre votre entreprise:

Prévention des sinistres



Le régime CyberEdge aide dès le départ à prévenir une attaque, grâce aux nombreux services offerts aux clients, y compris des formations personnalisables pour les employés, la cueillette et l'analyse de renseignements relatifs aux menaces, l'analyse de la vulnérabilité, la technologie d'évitement et l'analyse de la sécurité des fournisseurs.

Récupération de première partie et coût de restauration ou pertes d'exploitation



Dès qu'une intrusion survient, nous aidons nos clients à aviser leurs clients touchés et à leur offrir du soutien en matière de récupération, prenons en charge les communications liées à la crise et tentons d'établir exactement ce qui s'est produit. Notre aide touche aussi les coûts de gestion et d'atténuation d'un cyber-incident, sans compter qu'elle permet aussi d'indemniser les clients pour les pertes de bénéfices et les frais d'exploitation liés à l'intrusion.

Sinistre encouru par un tiers et coûts règlementaires



Nous couvrons les recours de tiers externes, tels que ceux intentés par des fournisseurs ou des clients, découlant d'une cyber-violation. Nous serons également à vos côtés pour faire face à toute mesure de réglementation imposée dans le cadre de la violation ou en cas d'omission de divulgation de la violation.

Protection d'assurance en cas de blessures ou de dommages matériels



Outre une protection contre les pertes financières, les clients peuvent souscrire une protection d'assurance facultative contre les blessures et les dommages matériels découlant d'une faille dans la cyber-sécurité, et ce, de la façon qui convient le mieux à leurs besoins. Lorsqu'il s'agit de souscrire une police de cyber-assurance modulaire exclusive, les clients peuvent prendre des mesures pour se protéger contre le nombre croissant d'incidents et de menaces de cyber-attaques entraînant des dommages matériels et des préjudices potentiels aux personnes.

Extorsion



Si une personne de l'extérieur tente d'extorquer une organisation en la menaçant de rendre son réseau informatique hors d'accès ou de divulguer ou détruire les renseignements en sa possession, nous viendrons à la rescousse. Cette aide peut inclure l'indemnisation des frais liés à l'élimination de la menace et à l'enquête menée pour en établir la cause.

Exposition des médias en ligne



Si du contenu est diffusé par erreur sur le site Web d'une organisation, nous protégeons l'organisation contre toute poursuite connexe pour violation de droit d'auteur, contrefaçon d'une marque de commerce, diffamation et atteinte à la vie privée.

Aide en cas d'urgence 24/7

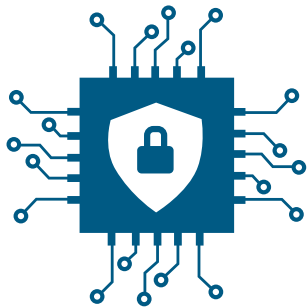


Si vous croyez être victime d'une cyber attaque ou d'une violation de données, un soutien technique vous sera immédiatement fourni par le biais d'un spécialiste d'IBM. Nos spécialistes, en poste 24 heures par jour, 365 jours par année, pourront déceler la menace immédiate (un pirate s'introduisant dans un réseau notamment) et démarrer le processus de restauration et de récupération pour l'entreprise dès que possible.

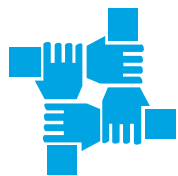
Ce ne sont là que quelques-unes des façons dont le régime CyberEdge aide les entreprises à garder une longueur d'avance sur les cyber-risques. Pour de plus amples renseignements sur la protection, les dispositions et les exclusions, reportez-vous au libellé de la police CyberEdge ou consultez votre courtier d'assurance.

Pourquoi choisir AIG

Nos capacités exceptionnelles en matière de réclamations font partie intégrante du long et fructueux parcours d'AIG lorsqu'il est question d'assurer les entreprises contre les cyber-menaces:



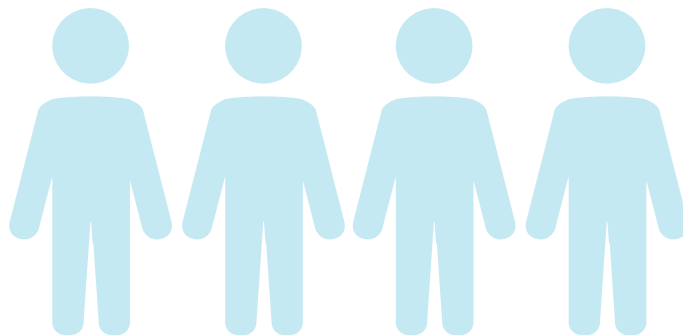
AIG offre des polices distinctes de cyber-assurance depuis près de deux décennies.



AIG travaille en partenariat pour aider les clients à instaurer une culture de cyber-sécurité et contrer l'élément humain des cyber-risques.

Plus de
20 millions

de personnes et 22 000 entreprises se fient à nous pour les aider à composer avec certaines des plus importantes violations de données au monde.



L'équipe de résolution de violations d'AIG a aidé des milliers d'entreprises à se défendre contre des attaques partout dans le monde.



Nos investissements dans les services du renseignement K2 Intelligence et RiskAnalytics aident les clients à mieux comprendre les cyber-risques auxquels ils sont exposés et à s'en protéger plus efficacement.



Prêts pour demain

aig.ca/choisir-aig

youtube.com/aig

L'American International Group, Inc. (AIG), est l'une des principales sociétés d'assurance internationales. Fondée en 1919, notre société offre une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite, d'assurance hypothécaire et de produits financiers à nos clients dans plus de 100 pays et juridictions. Nous offrons divers produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. Les actions ordinaires d'AIG sont négociées sur la bourse de New York et de Tokyo.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur AIG en consultant les sites suivants : www.aig.com | YouTube: [www.youtube.com/aig](https://youtube.com/aig) | Twitter: @AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance commerciale et d'assurance consommateur au Canada. La présente protection pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tierces parties indépendantes. Le logo d'AIG et le nom AIG sont des marques de commerce déposées de l'American International Group, Inc., utilisées sous licence par La Compagnie d'assurance AIG du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur AIG Canada, visitez notre site Internet à l'adresse suivante : www.aig.ca.